

**Zeitschrift:** Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne  
**Herausgeber:** Société Oeconomique de Berne  
**Band:** 13 (1772)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Mémoire sur la contagion parmi le bétail  
**Autor:** Haller  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-382718>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

I.

**MEMOIRE**

*SUR LA*

**CONTAGION**

*parmi*

**LE BÉTAIL.**

*PAR*

**Mr. HALLER**

de Goumoëns le Jux ,

ancien Directeur des Salines de Roche , Président  
de la Société Royale des Sciences de Göttin-  
gue , & de la Société œconomique de Berne.

P. I. 1772.

A





TRAITÉ  
DE LA  
*Contagion parmi le Bétail.*

---

I.  
**L**a Contagion parmi les Bêtes à corne est un terrible fleau dans tous les païs ; mais elle feroit la ruine entière de notre Patrie, si elle venoit à s'étendre sur la generalité des terres de l'État. Un tiers du Païs consiste en Alpes & en paturages de montagne , qui ne seroient plus d'aucun rapport, s'il n'y avoit plus de Bêtes à corne pour en consumer l'herbe. Une bonne moitié du reste du païs consiste en prairies , qui en font la richesse , & dont la destination principale est,

#### 4      Traité de la Contagion

est, de procurer pendant l'hiver la nourriture du bétail, qui pature en été sur les Alpes & sur les montagnes. Si notre bétail venoit à périr, la moitié à peu près de la plaine deviendroit inutile. Je ne parlerai pas du dommage inexprimable, qu'occasionneroit la perte de tant de milliers de grosses bêtes, la perte du lait, de la viande, du fromage, & le manque du bétail nécessaire pour cultiver nos terres.

#### 2.

L'Italie, la Hollande, le Dannemarc, le pays de Holstein, ont éprouvé les terribles ravages de ce fleau. Les Provinces Unies ont perdu dans ces dernières années près de 200000 têtes de gros bétail, qui taxées suivant le prix ordinaire à 120 florins, font la somme étonnante de 24 millions de florins; le Dannemarc a fait une perte égale dans ses Provinces il y a 20 ans. Cette terrible maladie circule continuellement sur nos frontières, elle s'est manifestée en differens tems, dans la Franche - Comté, dans le Valais, dans les Baillages libres, dans le Canton de Zurich, & dans la Souveraineté de Neuchâtel, elle a pénétré à plusieurs reprises dans l'intérieur de nos frontières, elle a causé de  
très

très grandes pertes à Sulens , dans le Baillage de Grandson, & tout récemment dans le Baillage de Nion, fans parler des metairies & des étables particulières , dans lesquelles elle s'est manifestée presque toutes les années , fans qu'elle se soit étendue sur des villages entiers.

Ces confiderations m'ont porté à m'occuper des moyens & des avis , dont l'expérience a prouvé l'efficace , & qui ont empêché ce fleau de franchir ses bornes actuelles, qui l'ont éloigné de nos frontières , ou qui dumoins l'ont borné à la frontière, fans qu'il se soit repandu sur l'intérieur du pays.

J'ai entrepris cet ouvrage en faveur de ma Patrie ; j'ai voulu éviter , que l'expérience des pères soit perdue pour les enfans : Je m'y suis preté d'autant plus volontiers, que des Hollandois m'ont souvent demandé, quel pouvoit donc être le secret , dont se servoit l'Etat de Berne , pour faire cesser cette contagion, qui de mémoire d'homme n'y a jamais ravagé un district un peu étendu.

3.

La première chose, qu'il importe de savoir , c'est la nature de la maladie. Cette connoissance n'est pas facile ; souvent le mal

ne

## 6      Traité de la Contagion

ne se manifeste pas , pendant assés longtems, par des simptomes bien sensibles ; le siége effectif & la véritable cause de la mort est l'ouvrage de la corruption même, dont les entrailles se trouvent affectées ; corruption qui est la suite , & non pas la cause du mal. Il faut attribuer sans doute à la difficulté de reconnoitre cette maladie, les grands ravages qu'elle a fait chés des nations éclairées, avant que l'on ait appris à la craindre , & à en prevenir les progrès. On écrit assés generalement , qu'elle se manifeste par une violente fièvre , par un frissonnement , par le herissement du poil, par le défaut de fumer ; mais tous ces simptomes ne paroissent , que lorsque la maladie a déjà fait de funestes progrès dans l'intérieur de l'animal. Nous sommes informés très certainement, qu'une bête sortie d'une étable infectée , & transportée dans un air parfaitement sain , n'est tombée malade , qu'un mois après qu'elle a été retirée de l'endroit infecté , & qu'elle a péri également par la véritable contagion , qui sans doute avoit été cachée, pendant tout ce mois , dans le corps de la bête. Il est de fait , que le bétail malade bondit encore pendant quelques semaines avec vivacité , qu'il donne une égale quantité de lait , qu'il broute son fourage a-

vec

vec avidité , qu'il travaille à la charue , & qu'il porte cependant la mort dans ses entrailles. L'unique signe de la pulmonie, que l'on aperçoit dès le commencement, c'est une légère toux, qui affecte la bête , malgré tous les signes apparents d'une bonne santé.

Ce n'est que quelques jours, ou même quelques semaines après que l'animal a été infecté , que la fièvre se manifeste par des frissons , & par le poil hérissé. La toux augmente en même tems, la bête gémit, ses forces diminuent , elle ne peut plus se tenir sur ses pieds , elle reste couchée , elle a de la peine à respirer , le pouls est fréquent , la chaleur & la fièvre est plus grande ; c'est alors que la bête cesse de manger & de ruminer. La maladie empire pendant quelques jours : la fièvre augmente de jour en jour ; les veines battent avec une force & une vitesse étonnante , une écume glissante sort de la gueule & des narines de la bête , la langue s'échauffe , l'haleine est pesante & ronflante , l'odeur en est insupportable ; les yeux s'enfoncent , les cornes deviennent froides ; une diarrhée de mauvaise odeur, & quelquesfois teinte de sang, & un épuisement total, terminent les jours de l'animal. Cette diarrhée ne survient pas à toutes les bêtes malades.



## § Traité de la Contagion

4.

Quand on ouvre la bête après sa mort, on trouve constamment & infailliblement les poumons attaqués. On s'y pouvoit attendre après la toux & la difficulté de respirer, qui précèdent la mort. Dans toutes les contagions, qui ont régné à Sulens, à Grandson, à Crassy & ailleurs, les poumons ont toujours été enflamés, & attachés à la pleure; il s'étoit souvent formé un apostume entre le poumon & cette membrane. Je retrouve la même observation dans les meilleurs Auteurs, qui ont écrit sur la contagion, & particulièrement dans les écrits de Mr. *Bourgelat*, qui a fait une étude particulière de la manière de guérir les animaux. Dans plusieurs vaches les poumons se sont trouvés gangrenés, dans d'autres ils sont remplis d'abcès, & dans d'autres encore il y a des vessies remplies d'eau, mêlée quelquesfois avec du pus; il est plus rare d'y trouver du tartre ou du tuf. Il y a constamment inflammation & gangrène dans la pleure: & l'on n'a point encore assommé de bête infectée de la contagion, dans laquelle les poumons soient restés dans leur état naturel. La toux étant le premier signe de cette maladie, ce signe se manifestant dans toute bête infectée, les pou-

**mons**

mons étant constamment alterés , il est clair, que le vice des poumons fait l'essence de la contagion , & que c'est avec raison , que le peuple l'appelle Pulmonie , tant en allemand qu'en françois.

Les vices des autres visceres ne sont pas aussi essentiels , que ceux du poumon. Il est commun cependant de trouver l'estomac enflamé & rempli de fourage. Il n'est point alteré , lorsque l'on a affommé la bête dans les premières commencemens de la maladie ; mais quand elle a été affommée dans les dernières périodes de la maladie, ou qu'elle y a succombé sans avoir été tuée , le premier estomac est enflamé , le fourage s'y trouve sans marque de digestion, il est même dans un état de pourriture. Le second estomac est également enflamé , & rempli de fourage, qui n'a pas été digéré. Le troisième estomac, ou le plantier , souffre le plus , on le trouve très souvent enflamé & gangrené, le fourage y est extrêmement compact & sec , & quelquesfois pourri. Le quatrième estomac est assés souvent enflamé & gangrené, mais le fourage n'y est pas endurci.

Puisque dans les premiers jours de la maladie , la bête a mangé & a ruminé , & qu'elle  
n'au-

n'auroit pu faire ni l'une ni l'autre de ces fonctions , si elle avoit eu de l'inflammation dans son estomac , il est bien évident , que la corruption de l'estomac est une suite de la fièvre, & de la putridité des sucs de la bête, & qu'elle n'est pas la cause du mal. L'animal a été infecté, & l'estomac est resté en bon état pendant plusieurs jours , ce n'est que par une suite de la corruption des humeurs , qu'il se trouve vitié. *Mr. Bourgelat* a trouvé l'estomac dans le même état d'inflammation, & le même engorgement de fourage, dans toute bête mortellement attaquée, de quelque maladie aigue que ce fut.

Il en est de même des intestins, ils sont souvent enflammés, & même gangrenés, & cette corruption paroît être un effet de la pourriture du fourage, qui de l'estomac a passé dans les intestins , & qui les a attaqués.

5.

La dilatation extraordinaire de la vésicule du fiel, est assés fréquente, elle n'est cependant pas un accident constant de la Contagion. Cette dilatation peut provenir d'une rétention de bile dans la vésicule ; dès que l'estomac ne travaille plus, elle ne s'évacue pas. Du moins les hommes ou morts de faim,  
ou

ou enlevés par quelque maladie violente, qui les empêche de prendre de la nourriture, ont ordinairement la vésicule du fiel dilatée.

Quelquesfois aussi, l'on a observé un emphyseme \* sous la peau, ou à la place sur laquelle la bête malade s'est couchée; c'est encore un effet de la pourriture. Nous avons la même idée à l'égard de la graisse, qui se trouve assés souvent pourrie dans les bêtes mortes de la contagion, mais qui cependant ne doit pas être constamment viciée, puisque dans les pays, où la police se néglige, les pauvres gens mangent la chair des bêtes infectées.

On n'a point observé d'odeur à la peau de l'animal, on l'a trouvé cependant plus molle, que dans un animal bien constitué.

On a observé dans d'autres pays des abscesses répandus sous toute la surface de la peau, & quelques médecins ont envisagé ces abscesses, comme une évacuation salutaire. Mais on n'a rien remarqué de semblable dans les contagions de ce pays.

Il est plus commun de trouver une eau jaunâtre dans la cavité de la poitrine, mais elle n'est cependant pas constante, & on a

ouvert

\* Enflure causée par de l'air.

## 12      Traité de la Contagion

ouvert des bêtes , qui avoient un coté de la poitrine rempli de cette eau, fans en avoir de l'autre coté. Les gens de la campagne ont cru devoir distinguer la Pulmonie en *seche* & en *humide* , mais il n'y a rien de fondé dans cette distinction.

### 6.

La véritable nature d'une maladie se connoit & par les accidens qui l'ont accompagnée, pendant qu'elle a duré, & par les changemens que l'on a decouverts par l'ouverture dans le corps de l'animal malade, comparé avec le corps de l'animal en fanté. Mais l'essentiel du mal doit paroître dans les accidens, qui se sont manifestés dès le commencement de la maladie, & qui ont duré aussi longtems que la vie, & dans les marques de la corruption de l'intérieur, qui sont les causes actuelles de ces accidens ; il faut éviter de se laisser tromper par les accidens, qui sont une suite de corruption des humeurs, & qui ne sont survenus qu'aux dernieres époques de la maladie.

L'on a cru, que la contagion parmi les bêtes à cornes étoit une fièvre inflammatoire, une fièvre maligne, une fièvre accompagnée d'éruption à la peau, ou bien une inflammation de l'estomac.

Les Anciens se sont approchés de la vérité, & le vulgaire a mieux connu la nature de la contagion, que les savans. Il est évident que c'est une maladie du poumon, qui commence par une inflammation, qui passe souvent à la gangrène, & d'autres fois en abcès, & qui finit alors par une phthisie. Il est bien étonnant, que parmi la quantité de médecins modernes, qui ont écrit sur une contagion, subsistante depuis tant d'années, presque aucun d'eux n'ait observé, que le siège de la maladie réside dans le poumon, quoiqu'ils aient remarqué eux-même, que le poumon étoit attaqué.

## 7.

Les médecins ont établi leurs conseils pour la guérison de cette maladie, sur les notions, qu'ils s'étoient formés de sa nature. Ceux qui l'ont envisagée comme une fièvre inflammatoire, ont conseillé la saignée, & les remèdes amolifans & rafraichifans; ceux qui admettoient une corruption du sang, ont ordonné des febrifuges & des remèdes échauffans; ceux qui l'ont considéré sous l'idée d'un fièvre putride, ont conseillé les acides, & les pommes sauvages viennent d'être recommandés dans le Brandenbourg, comme un spécifique contre la contagion. D'autres encore  
ont

ont proposé le quinquina, & d'autres le mercure : le peuple se sert de quelques compositions mal assorties, & de quelques vieilles recettes.

Les Anciens espéroient beaucoup des setons, d'une racine d'hellebore, passée dans la peau, & d'une longue supuration.

Mais on a reconnu par une triste expérience en Hollande, & en Angleterre, l'impuissance des remèdes ; on y a perdu toute espérance de guérir cette maladie, & on s'est contenté de la mitiger par l'inoculation.

Nous passerons sous silence les prétendus préservatifs, par le moyen desquels l'on croioit mettre le bétail à l'abri de la contagion, & auxquels tout homme sensé ne peut mettre aucune confiance, vû que ces remèdes ont été reconnus inutiles contre la peste, la petite vérole, & les autres maladies contagieuses.

## 8.

Une longue expérience nous a appris, que les remèdes ne pouvoient pas opérer une sûreté suffisante contre la contagion. Les premiers commencemens de la maladie sont presque imperceptibles, & lorsque les symptômes se manifestent, la guérison est devenue presque impossible. L'usage des remèdes est d'ailleurs dan-

dangereux : l'infection se communique vraisemblablement par l'haleine, & l'on a des indices, que la mauvaise odeur s'attache aux habits des personnes, qui soignent les bêtes malades. On ne peut pas espérer de guérir en un jour une maladie aussi grave ; ainsi la bête malade, qui vit dans la même étable avec d'autres bœufs, & qui broute & qui s'abreuve avec eux, peut les infecter pendant sa cure même, quelque heureux qu'en soit le succès : cette même haleine peut empoisonner l'habit de celui qui soigne le bétail malade, & devenir dangereuse pour celui, qui est encore en santé.

On ne peut d'ailleurs concevoir aucune espérance bien certaine de l'effet des remèdes. Depuis plus de deux mille ans, un nombre infini de savants se sont donné les soins les plus constants pour observer l'effet des remèdes sur les hommes, Nous connoissons assez exactement les vertus salutaires des simples, la propriété qu'ils auront d'échauffer ou d'évacuer, & leur dose. Mais nous n'avons pas à beaucoup près les mêmes lumières par rapport aux animaux ; peu de personnes douées de quelques talens ont observé leurs maladies ; l'art de les guérir a été abandonnée à des gens de basse condition, qui n'ont aucune connoissance de l'anatomie du bétail, & qui n'ont pas augmenté



menté leurs lumières par l'étude de la nature ou des bons auteurs. Les médecins du bétail suivent à peu près invariablement la même routine, tracée par les anciens médecins vétérinaires, & leur science consiste en diverses recettes, qu'ils ont trouvé dans les papiers de leurs devanciers.

La structure de l'estomac des bêtes à corne est bien différente de celle de l'estomac de l'homme; en general les envelopes des nerfs sont beaucoup plus épaisses, le sentiment moins vif, les pouls moins nombreux, les artères beaucoup plus dures, & le cœur moins irritable. Toutes ces différences changent l'effet des remèdes sur les bêtes, il est tout autre que sur les hommes; & ce n'est que depuis peu d'années, que par quelques expériences on s'est convaincu de la différence, qu'il y a entre l'effet, qu'un remède fait sur un animal, & celui qu'il fait sur l'homme. Le safran des métaux est un émétique violent pour les hommes, aux chevaux il ne procure que la transpiration: une dose de verre d'antimoine, qui produit de violens vomissemens dans l'homme, purge simplement un cheval par le bas; aucun poison ne peut faire vomir un cheval ni un bœuf.

Puisque

Puisque les véritables effets des remèdes sur les corps des animaux nous sont encore si peu connus : que presque personne n'a observé assés exactement les maladies du bétail, ni donné des règles certaines sur les remèdes, qui y sont propres ; que d'ailleurs l'usage des remèdes ne peut qu'étendre la contagion, il est de la prudence de s'abstenir d'une tentative dangereuse, qui promet peu, & qui peut avoir de très mauvais effets ; & il est infiniment préférable d'opposer à la contagion des moyens plus assurés.

## 9.

Nous commençons par désabuser le public sur l'idée, que la Pulmonie n'est pas une maladie contagieuse. Cette idée flatteuse vient de quelques savants ; il y en a bien qui ont voulu ôter à la peste son pouvoir contagieux.

Je ne prétends pas assurer, que le cuir d'un bœuf infecté conserve sa qualité contagieuse longtems après la mort ; on a fait à ce sujet des expériences en France, qui méritent de l'attention. Il faut cependant se souvenir, que la peste s'attache préférentiellement à la laine & aux poils des bêtes, qu'elle se laisse transporter avec ces matieres, & qu'elle répand sa contagion dans d'autres villes & dans des païs libres de

contagion. Il est donc possible, que l'haleine empestée de la bête malade se colle au poil des bêtes, qui l'ont approchée. Il est certain du moins, dans nos contrées, qu'aussi souvent que la contagion s'est manifestée parmi les bêtes à corne, on a pu remonter jusques à la source du mal, & qu'on l'a trouvée dans une bête, qui aura été achetée à la foire d'un lieu suspect, ou qui de quelque endroit infecté aura été amenée dans le país. Quelquesfois aussi le bétail de nos campagnes aura paturé avec le bétail d'une contrée voisine infectée. Il est très probable d'autres fois, que l'air des montagnes infectées a répandu sur les nôtres ses funestes exhalaisons. On croit avoir observé encore, que du bétail sain, qui aura flairé le bétail malade, a donné peu d'heures après des marques de l'effet de la contagion.

On connoit le vaisseau, qui de Sidon a apporté la peste à Marseille, & le taureau, qui fût amené de la Hongrie à Padoue en 1711, & qui a allumé cette grande contagion, qui a ravagé l'Italie la première, & parcouru dans la suite presque la moitié de l'Europe. Il paroît qu'ainsi que la peste, la maladie contagieuse du bétail prend sa première origine dans des país chauds, qu'elle infecte ensuite les país tempérés, & qu'elle s'y éteint peu à peu par le froid de quelque hiver rigoureux.

Ce qui prouve mieux encore, que la Pulmonie se perpétue, de même que la peste, par l'infection, c'est la manière dont on la contient en barrant les endroits suspects, & en coupant toute communication entre les étables infectées, & celles qui ne le sont pas. Si cette maladie provenoit d'elle-même, ainsi qu'une fièvre ordinaire naît chès les hommes, on barricarderoit en vain les étables infectées, on affommeroit en vain le bétail d'un village, & ce seroit fort inutilement, qu'on fermeroit les montagnes par des hayes & par des gardes. Toutes ces précautions n'écarteroient point une maladie, qui auroit sa source dans le sang même du bétail le plus sain.

Cette contagion ne s'étend cependant pas au loin, & elle n'infecte pas une colonne d'air d'une grande étendue; si l'air s'infectoit, si l'air pouvoit porter au loin le poison de la contagion, les barricades & les autres précautions des hommes seroient inutiles. C'est une ressemblance de plus entre la maladie du bétail & la peste. Les Religieuses de Marseille se sont préservées de la contagion, en tenant leurs couvents bien fermés. L'air n'étoit donc pas infecté; il auroit, malgré la cloture, porté dans ces couvents les exhalaisons pestilenciennes du voisinage. La police a bien souvent resserré

la maladie du bétail dans une étable, ou dans un petit nombre d'étables, sans que les autres étables du même village en ayent été attaquées.

10.

Il suit de ce que nous venons de dire, que d'un coté la maladie provient de l'infection, & que de l'autre nous ne pouvons fonder aucune espérance sur les remèdes. Il ne nous reste donc de ressource, que dans les efforts que nous faisons pour empêcher l'infection, & pour restreindre la perte au petit nombre de bétail, qui le premier aura été atteint de ce poison. Ces soins doivent empêcher l'infection de se communiquer des pays voisins au notre ; & lors même qu'elle y auroit déjà pénétré, on doit l'empêcher de se communiquer du bétail malade au bétail, qui a conservé sa santé. Il s'agit donc avant toute chose, d'empêcher l'entrée du bétail d'un país, où la Pulmonie règne presque sans interruption, tantot dans un district, & tantot dans un autre: & les précautions doivent subsister dans les tems les plus tranquilles, & se perpétuer contre les país, où la police est peu exacte, & dont le bétail pourroit communiquer la contagion au notre. Ce danger seroit toujours le même, si le commerce du bétail se faisoit sans inspection. Cette précaution est plus nécessaire encore contre les

les païs, dont le Prince porte moins d'attention au bien de ses peuples, & dont les peuples n'ont pas de confiance dans l'administration. Les pauvres habitans de la campagne y desespérant d'être secourus par le Gouvernement, cachent avec un soin extrême la contagion ; pour éviter des suites plus onereuses, ils enterrent leur bétail dans leurs étables même, & il est bien naturel, qu'ils cherchent à s'en défaire par la modicité du prix, & qu'ils mettent par là même leurs voisins dans le plus grand danger. Dans les païs, où le Prince prend un soin paternel de ses sujets, où il est toujours disposé à adoucir leurs pertes, où il prend généralement sur son compte les fraix nécessaires des précautions, & où il s'attire la confiance de ses peuples, les habitans se donneront les premiers, se soumettront aux gênes nécessaires, & attendront de la sagesse du Prince leur conservation, & le soulagement de leurs pertes.

Un sage Gouvernement doit prévenir la contagion, il n'attend pas qu'elle ait pénétré dans ses états, il fait, qu'il est beaucoup plus facile d'écarter la maladie de ses frontières, que de l'éteindre. La Police doit donc dans les tems même de la plus grande sécurité prendre soin, qu'aucune bête ne puisse tomber malade, sans que les personnes preposées à la sûreté

té publique n'en soient informées. Dans les tems même les plus tranquilles, toute bête que l'on vend, ou que l'on deplace, doit être munie des preuves suffisantes de sa santé, & doit être marquée aux cornes de la marque particulière à chaque village, marque qui devra être renouvelée toutes les fois qu'elle se sera éfacée, afin que par cette preuve non suspecte on puisse connoître, de quel village la bête est sortie, & s'assurer de sa santé par celle de ce village.

Par les mêmes raisons il ne faut admettre dans aucune foire, & dans aucun marché, aucune pièce de bétail, ni permettre, qu'il en soit vendu, acheté, ni échangé, en quelque manière que ce puisse être, sans que le vendeur remette à l'acheteur un certificat de santé, imprimé & signé par les Préposés du lieu, par lequel on sache d'où la bête a été amenée, & se puisse assurer de la salubrité de ce lieu, & de la santé de la bête même. Il faut pour cet effet établir des Inspecteurs dans les foires & aux marchés, qui visitent ces certificats de santé, & qui dénoncent les contraventions aux Préposés du lieu, afin qu'avertis du danger, ils y opposent les mesures les plus efficaces. Ils feront assommer la bête depourvue des attestations, & en distribueront la viande aux pauvres; il n'y a que des cas bien favorables, qui puissent rendre cette rigueur moins nécessaire.

II.

Malgré toutes ces précautions , l'étendue des frontières , le peu de soin des voisins , les exhalaisons des montagnes infectées dans des territoires étrangers & voisins des nôtres, l'appas du gain, & le désir d'acheter du bétail à bas prix , tant d'autres défauts de police si difficiles à éviter dans la société humaine, sont autant de causes puissantes , qui peuvent aider la contagion à s'insinuer dans quelque village & dans quelque montagne du pays. Dans ce cas infortuné il ne nous reste qu'à étouffer ce feu dans ses premiers commencemens , & qu'à l'empêcher de s'étendre.

Tout sujet, qui aura quelque connoissance de la maladie suspecte d'une pièce de bétail, est tenu, sous des fortes peines, de déclarer au Préposé le plus proche, ce qu'il aura entendu ou vu de contraire à la sûreté publique; lors aussi, qu'une bête non suspecte viendra à être malade, ou à périr, le propriétaire, ou les autres sujets, qui en seront instruits, devront en avertir les Préposés du lieu; ceuxci en donnent part au Ballif , & ce dernier en instruira le Conseil de santé. Quiconque cacheroit quelque cas suspect , sera châtié suivant l'exigence du cas , ou par la prison , ou par quelque autres peines sensibles.

Le Ballif devra faire examiner & détailler



tailler la maladie par des hommes préposés , affermentés & intelligents, & communiquer au Conseil de santé cette relation, afin que ce Conseil puisse juger du danger, attaché à la maladie, & ordonner les précautions nécessaires pour la sûreté publique.

## 12.

La première de ces précautions, c'est la prompte séparation de la bête malade. Pour peu que son mal soit suspect, elle ne devra être abreuvée, ni paturer, ni aburger dans la même étable avec du bétail en santé; elle sera mise dans une étable séparée, ou paîtra & s'abreuvera dans un paquier à clos; les gens qui soigneront cette bête suspecte, devront porter des habits destinés à ce seul usage, & ne point approcher avec ces mêmes habits des bêtes, qui se portent bien. Le vase, duquel la bête malade sera abreuvée, ne devra point servir pour les bêtes saines; sa fiente ne devra point être transportée sur les champs, on l'enfouira dans une fosse bien couverte de terre, qu'on entourera d'épines, afin qu'aucune bête bien portante ne puisse en prendre l'odeur.

Quand la bête infectée aura été affommée, ou lorsqu'elle aura péri d'elle-même, il faudra laisser aërer l'étable pendant trois mois au moins, ôter & brûler la crèche avec tous les autres meubles de bois, enlever la terre jusques

ques à la profondeur d'un pied, la remplacer avec d'autre terre, & la couvrir de chaux. On ne présentera point à des bêtes saines le fourrage, duquel la bête malade se fera nourrie, & qu'elle aura infecté de son haleine; il peut servir pour les chevaux.

Toute bête, qui aura péri de maladie, sera ouverte en présence des Préposés affermentés, & d'autres Experts dans l'art vétérinaire. On dressera un procès verbal exact, de ce que l'on aura trouvé de vicié au poumon, à l'estomac, & aux intestins. Si la maladie est reconnue non contagieuse, il sera permis au propriétaire d'en manger la viande, & de tirer parti de la peau. Mais si l'on a trouvé quelque chose de suspect au poumon, le cuir sera coupé en croix, & enfouï avec la bête dans une fosse profonde de six pieds, remplie de chaux & palissadée tout au tour, pour qu'aucune autre bête ne puisse flâner l'odeur de celle qui aura péri.

Si la maladie est effectivement une pulmonie, il est préférable de ne point médeciner la bête infectée, & d'assommer sans retard les premières pièces de bétail, tant celles qui ont actuellement la toux, & qui par là sont suspectes du mal, que celles qui auront séjourné dans la même étable avec des bêtes malades, parce qu'il faut envisager comme perdues toutes les pièces de bétail sans exception, qui auront vécu  
dans

dans une même étable avec une bête pulmonique ; l'expérience ayant démontré , que le plus souvent elles prennent l'une après l'autre la même maladie, & qu'elles en périssent de même.

Cette opération se fera de la même manière, & avec plus de soin encore, que l'ouverture des bêtes pées d'un mal uniquement suspect, sans être décidément contagieux. Elle se fera en présence de quelques Préposés assermentés, & des Experts dans l'art vétérinaire, on dressera un verbal exact de ce que l'on aura trouvé de vicié dans le poumon, & dans les viscères des bêtes affommées, & ce verbal signé par les assistants, sera envoyé au Conseil de santé. On pourra faire usage de la viande des bêtes reconnues saines, ainsi que de leur cuirs, tout comme dans le cas sur lequel on a donné la règle, bien entendu cependant, que les cuirs seront transportés immédiatement de l'endroit, où les bêtes ont été tuées, dans la fosse du tanneur. Quant au bétail, qui aura été reconnu pulmonique, on en agira de même qu'à la page précédente: le cuir sera coupé & enfouï avec la bête dans une fosse profonde remplie de chaux, & bordée d'épines, comme on l'a prescrit. L'étable sera nettoyée & renouvelée en la manière que l'on a ordonnée. Lorsque la perte est considérable, le Souverain a coutume de consoler par une collecte les propriétaires  
du

du bétail, qui aura été reconnu libre d'infection, mais qui dans le doute aura été sacrifié à la sûreté publique.

13.

Lorsque plusieurs étables sont infectées dans un même village, le danger est plus grand encore, & c'est ici qu'il faut redoubler les soins, pour prévenir l'étendue de la contagion. Toutes les étables infectées seront soigneusement fermées, & exclues de toute communication d'abreuvoir & de paturage : & dans un cas grave on assommara pour plus de sûreté tout le bétail, qui a demeuré dans des étables infectées, tant celui qui paroît être en santé, que celui dans lequel la maladie s'est manifestée. On est forcé à cette sévérité, parce que l'on ne peut jamais être assuré, que les animaux, qui ont vécu avec les bêtes malades, aient évité la contagion. Cette cruauté apparente est le seul moyen d'empêcher la contagion de pénétrer dans les autres étables du même village, de s'étendre dans les villages voisins, & de se répandre dans toute une contrée.

Le cas est plus dangereux encore, lorsque la contagion se manifeste sur une montagne, où un certain nombre de vaches trouve la subsistance pendant l'été. Il est arrivé, que le bétail du pays a conservé sa santé, mais que les montagnes voisines ont été infectées, & le bétail des  
sujets

fujets de la République s'est trouvé entouré de la contagion. Ce cas arrive quelquesfois sur les montagnes de la petite Bourgogne, qu'on admodie aux habitans de la Vallée du Lac de Joux, & qui plus d'une fois se sont trouvées au milieu des villages infectés de la Bourgogne. Dans ces tristes circonstances nous recommandons premierement à nos ressortissans, de se fermer de fortes haies d'épines, & de couper par là toute communication avec les pâturages infectés. Des gens experts feront tous les quinze jours une visite sur les montagnes, où pait le bétail des sujets de l'Etat, on examinera avec soin, si aucune bête n'est soupçonnée de contagion, & si elles sont en santé sans exception. Lorsque le tems sera venu de faire descendre le bétail, qui aura passé l'été en Bourgogne, sans être infecté, & de le ramener dans le païs, on ordonne aux propriétaires de ce bétail, de le nourrir pendant six semaines sur des montagnes basses, isolées & écartées, sans le mêler avec le bétail du païs, & sans confondre les differens troupeaux. Il sera encore visité tous les quinze jours sur ces montagnes basses, & ce ne sera qu'après cette quarantaine, que suivant les circonstances, il sera permis de le ramener dans le païs, & dans les étables ordinaires, lorsqu'il aura conservé sa santé pendant un tems suffisant, pour nous rassurer sur les suites.

Dans le cas, que les montagnes infectées de nos voisins avoïsinassent de fort près quelqu'une de nos montagnes, ces dernières seront fermées le plus fortement qu'il sera possible du coté des montagnes infectées, & on ne permettra pas l'année suivante de les faire depaturer, dans la juste crainte, qu'il ne se soit communiqué quelque chose de contagieux des montagnes infectées, au paturage, ou aux bâtimens de celles, qui n'en sont séparées que par une haye ; l'expérience ne nous a que trop appris, que du bétail non suspect de maladie, qui avoit brouté sur des montagnes voisines des paturages infectés, y a été attaqué de la contagion.

## 14.

Lorsque malheureusement cette contagion a pénétré des montagnes de nos voisins dans les nôtres, le danger est extrême. Le nombre du bétail, qui pait sur une montagne, est beaucoup plus grand, qu'il ne l'est dans une étable, & tout ce bétail se mêle sur la montagne qui sert à le nourrir, sans pouvoir être séparé ; il est le plus souvent abreuvé dans un même endroit, il se rassemble dans un seul chalet, ou du moins dans un très petit nombre de chalets ; il ne s'égaré que trop facilement d'une montagne à l'autre, & peut y répandre l'infection. L'haleine empestée de la bête malade s'attache

à

à celles qui sont en santé, elle tient à leur poil, elle empoisonne le paturage. Il faudra donc envisager une montagne entière infectée sur le pied d'une étable unique, dans laquelle regne la contagion, & se souvenir, qu'il est plus aisé de fermer & de barricader une étable, qu'une montagne.

Il ne nous reste d'autre ressource dans ces facheuses circonstances, que celle d'assommer tout le bétail de la montagne infectée, & celui qui est encore en santé, & celui dont la maladie est reconnoissable, c'est le seul moyen de mettre les montagnes voisines en sûreté. C'est aussi ce qui s'est pratiqué plus d'une fois avec succès; la perte a sans doute été considérable, mais les collectes faites dans le pays, jointes à la bienfaisance du Souverain, ont contribué à la consolation des infortunés. On observe dans cette triste opération la différence naturelle entre les bêtes en santé, & entre les bêtes malades; on tire parti du cuir & de la chair des premières, & l'on enfouit les dernières, en les couvrant de chaux. On s'est vu obligé quelquesfois d'user d'une plus grande sévérité encore, on a fait égorger les cochons, que l'on nourrit avec le gros bétail, suivant l'usage des montagnes. La contagion, qui enlève les bêtes à corne, n'attaque ni les cochons, ni les brebis, ni les chevaux; mais l'on a craint, qu'il ne se fût attaché quel-  
que

que chose de contagieux & de l'haleine infectée aux foies de ces animaux, & que ces foies ne repandissent la contagion.

15.

C'est par ces précautions, que l'on est constamment venu à bout, de borner la contagion à un village, ou à une montagne, & que le reste du pais est demeuré sans infection: depuis un tems immémorial, aucune contagion n'a ravagé un district un peu considerable de notre pais. Il n'est pas douteux, que ces mêmes moyens ne puissent empêcher également les progrès de la contagion dans d'autres pais, & ils s'exécuteroient plus facilement encore dans les Royaumes, parce qu'on y a des troupes, qui peuvent fermer efficacement les contrées infectées. Mais il est essentiel, que toutes ces mesures soient prises dans les premières commencemens de la contagion, sans delai, sans renvoi, & sans épargner qui que ce soit. Dès qu'un pais entier, comme la Hollande en est un exemple, est infecté dans des milliers de villages & d'étables, les forces humaines ne suffisent plus pour déraciner une contagion.

Elle regne encore actuellement en Hollande, malgré l'inoculation, & malgré les divers remèdes qu'on a employés; le lait nécessaire n'y est plus fourni que par des vaches, qui ont essuyé la maladie; il paroît à la vérité, que le  
mal



## 32 Traité de la Contag. parmi le Bétail.

mal diminue, & qu'il pourra cesser enfin de lui-même, comme toute maladie étrangère, & la peste même, s'éteint après un certain tems.

16.

La furlangue, ou l'ulcère de la langue, est encore plus contagieux que la pulmonie ; la cause de cet abcès est repandue par l'air même, & cette maladie embrase un país entier en peu de jours. Elle est mortelle à la vérité, lorsque l'on n'use pas des précautions nécessaires, mais il est aisé de la guérir ; il suffit de gratter la langue avec une cueillère, dont les bords soient un peu tranchants, & de laver l'abcès avec du vin.

La morve des chevaux est contagieuse, elle se manifeste assés souvent dans ce país. On employe contre elle les mêmes moyens, que l'on oppose à la pulmonie ; on assomme les chevaux malades, & on ferme les écuries.

La maladie de la ratte fait beaucoup de ravage dans des étés fort chauds ; c'est une fièvre chaude, accompagnée de la gangrène du cœur ; mais elle n'est pas contagieuse, non plus que le flux de sang.

La manière de remplacer le bétail dans un país, où la contagion l'aura détruit, n'entre pas dans notre plan : nous n'avons jamais eu le malheur d'être réduits à ce soin, & nous renvoyons à ce sujet le lecteur aux sages conseils, que *Lan-*  
*visi* a publiés.

